

REPUBLIQUE
FRANCAISE

COMMUNE DE LA VOULTE SUR RHONE

DEPARTEMENT DE
L'ARDECHE

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Affichée le : 20/02/2024
Jusqu'au : 20/04/2024

ARRONDISSEMENT
DE PRIVAS

Le Jeudi 15 Février 2024 à 18h30,

Le Conseil Municipal de la Commune de LA VOULTE-SUR-RHONE s'est réuni en salle du Conseil Municipal sur convocation et sous la présidence de Bernard BROTTES, Maire.

**Session ordinaire
Du
15/02/2024**

Date de convocation :
09/02/2024

Etaient présents : Bernard BROTTES, Sylvie ANDRE-COSTE, Jérôme LEBRAT, Pierre FUZIER, Géraldine ROUX, Nadine CHAIX-IMBERTECHE, Lucien RIVAT, Martine BOULON, Jacques VOLLE, Christine PASTURAL, Didier VENTUROLI, Rachel KLEIN, Éric PAQUERIAUD, Sébastien LANONE, Alain GAS, Sébastien WALTERSKI, Hélène LACROIX, Martine VABRES, Jimmy VERDOT, Christel DUVERNOIS, Stanislas ANTHERION

Date d'affichage :
09/02/2024

Absent (s) excusé (s) :

Nombre de
conseillers :

Bernard PICCOTTI a donné procuration à Sylvie ANDRE-COSTE
Aurélie ANTHERION a donné procuration à Stanislas ANTHERION
Manon REYNE a donné procuration à Géraldine ROUX
Cynthia HOARAU a donné procuration à Christel DUVERNOIS
Sandrine MEJEAN n'a pas donné procuration
Thierry SEILER n'a pas donné procuration

En exercice : 27
Présents : 21
Procurations : 4
Votants : 25

Géraldine ROUX a été désignée secrétaire de séance.

Le quorum est atteint, l'instance peut valablement délibérer.

N°	Objet	Délibérant
2024/001	SUBVENTION POUR OPERATION UN FRUIT A LA RECRE	Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents : <ul style="list-style-type: none"> AUTORISE Monsieur le Maire à accorder à l'école élémentaire des Cités une subvention de 440€ ; AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération. Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.
2024/002	BAIL A FERME PARCELLE AGRICOLE SECTION AE NUMERO 533 AVEC MONSIEUR ADRIEN MARTEL	Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents : <ul style="list-style-type: none"> VALIDE le bail à ferme au bénéfice de Monsieur Adrien MARTEL pour une période de 9 années ; FIXE le montant du fermage à un montant de 75 € pour l'année 2024 ; AUTORISE Monsieur le Maire à signer le bail ainsi que tout document s'y rapportant.

		Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.
2024/003	CONVENTION DE FINANCEMENT DE LA LIGNE DU MARCHÉ DU VENDREDI MATIN ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE ET LA COMMUNE DE LA VOULTE SUR RHONE	Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents : <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE la signature de la convention avec la CAPCA pour une durée de 4 ans, soit jusqu'au 31 Décembre 2027 ; • DIT que les crédits correspondants pour la première année sont prévus à l'exercice 2024 ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tout document s'y rapportant. Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.
2024/004	CONVENTION AVEC TREMLIN ENVIRONNEMENT ET TREMLIN INSERTION CHANTIERS POUR 2024 – INTERVENTION BRIGADE VERTE	Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents : <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE la signature de la convention de mise à disposition des services de la brigade verte au titre de la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 ; • DIT que les crédits nécessaires seront prévus au budget de fonctionnement 2024 ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tout document s'y rapportant. Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.
2024/005	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION BRIGADES – ESAT BEAUCHASTEL	Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents : <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE la signature de la convention de mise à disposition de brigades par l'ESAT de Beauchastel pour l'année 2024 ; • DIT que les crédits nécessaires seront prévus au budget de fonctionnement 2024 ; • AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tout document s'y rapportant. Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.
2024/006	CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION PERENNE DE LOCAUX AU CENTRE SOCIAL PIERRE RABHI POUR LES ASSOCIATIONS LACONDONA, MJC, ARD GOSPEL ET LA CAPCA	Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents : <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE les projets de convention annexés à la présente délibération ; • AUTORISE Monsieur Le Maire à signer les conventions et à prendre toutes dispositions utiles en ce qui concerne l'exécution, le suivi technique, administratif et financier de la présente délibération. Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.
2024/007	CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SITES COMMUNAUX ENTRE LA COMMUNE DE LA VOULTE SUR RHONE	Entendu l'exposé, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents : <ul style="list-style-type: none"> • APPROUVE la signature de la convention de mise à disposition des sites communaux mentionnés ci-dessus au titre de la période du 01/01/2024 au 31/12/2024 ;

	ET LE CENTRE DE FORMATION CYNOPHILE BASE A LIVRON SUR DROME	<ul style="list-style-type: none">• AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tout document s'y rapportant. Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents, Extrait certifié conforme au registre des délibérations.
--	--	---

Fin de séance à 19h28